



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 19 novembre 2020

Communiqué de presse

COVID-19 : Nouvelles fermetures administratives pour cas positifs à la maladie de COVID19 à Montauban

En raison de la découverte de cas positifs à la maladie de COVID19 et afin de prévenir les risques de propagation de l'épidémie de covid-19 au sein des établissements scolaires, des écoles et des crèches, le préfet de Tarn-et-Garonne, après consultation de Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale de Tarn-et-Garonne, de Monsieur le délégué territorial de l'agence régionale de santé, et du maire de la commune concernée, a pris, le 18 novembre, les arrêtés de fermeture administrative suivants :

- La classe de terminale générale en contact avec trois élèves dépistés positifs au lycée Michelet de Montauban est fermée jusqu'au vendredi 20 novembre 2020 inclus.
- La classe de terminale professionnelle en contact avec deux élèves et un enseignant dépistés positifs au lycée Bourdelle de Montauban est fermée jusqu'au vendredi 20 novembre 2020 inclus.

Il appartient au directeur d'école ou de crèche, ou au chef d'établissement de prévenir les personnels et les responsables légaux, que suite à un cas confirmé dans l'école/établissement :

- *soit leur enfant ou le personnel est susceptible d'être personne contact à risque ;*
- *soit leur enfant ou le personnel n'est pas susceptible d'être contact à risque à ce stade malgré la présence d'un cas à l'école ou dans l'établissement;*
- *les éventuelles mesures de suspension provisoire de l'accueil des élèves (partielle ou totale).*

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie assure la recherche des cas contacts.

Arrêtés préfectoraux accessibles ici :

<https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Publications/Recueils-des-actes-administratifs/RAA-depuis-avril-2015/RAA-du-mois-de-novembre-2020>